

Accueil collectif de mineur à caractère éducatif Jean Macé Projet pédagogique 2011-2012 du CLAE/CLSH

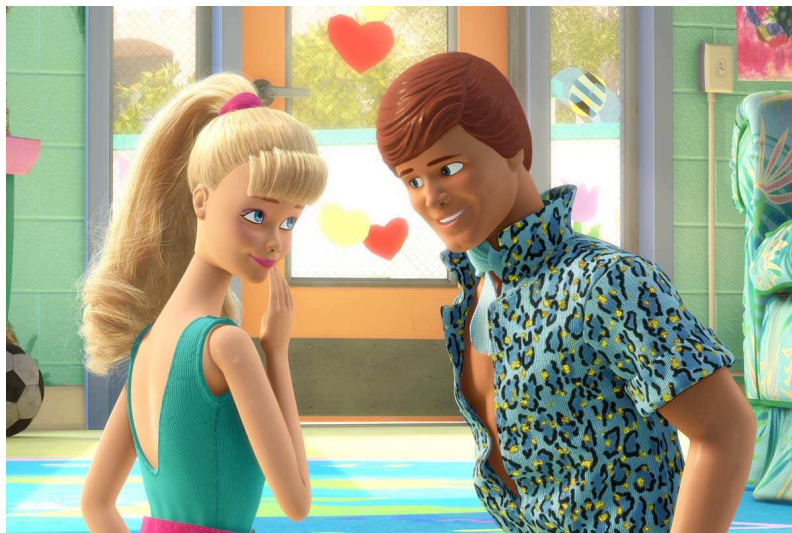


Illustration : la mixité et les représentations filles-garçons

Association loisirs enfants Jean Macé
3, chemin de Duroux
31500 Toulouse

PLAN

I- Présentation de la structure

- 1- Projet éducatif
- 2- Description

II- Nos constats

1. Les travaux dans l'école
2. Le conseil des délégués et la question de la mixité
3. Les ateliers étude (CLAE)
4. Les conditions de repas au réfectoire : le bruit
5. L' éco citoyenneté
6. Vers une fête solidaire de l'ALEJM
7. Les mini camps et la ferme de Paillac
8. L'équipe de salariés
9. Le Conseil d'administration
10. L'éducation aux médias

III- Nos objectifs pédagogiques

1. Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
2. Promouvoir la mixité de genres
3. Développer l'éducation aux médias
4. Favoriser une alimentation équilibrée et améliorer les conditions de repas
5. Créer des conditions d'accueil et des animations spécifiques aux périodes de vacances
6. Entretenir une conscience éco citoyenne
7. Développer le projet pédagogique dans le cadre de mini séjours

IV- Annexes

1. Notions de projets et d'objectifs
2. Fiche d'activité

I- Présentation de la structure

1- Projet éducatif

« L'Association s'est donnée pour mission d'être un acteur éducatif auprès des enfants et des jeunes de son quartier dans le prolongement des temps scolaires et familiaux, en les accompagnant tout au long de leur développement de futur citoyen (de la petite enfance à l'adolescence).

Elle répond ainsi, au-delà du besoin de leur prise en charge sur les temps péri et extra scolaire :

- ✓ *d'une part, à leur envie de participer à des activités de loisir,*
- ✓ *d'autre part, à la nécessité d'une continuité éducative.*

Association d'Education Populaire, s'appuyant sur l'engagement et l'implication des familles dans la vie associative et garantissant laïcité, démocratie et transparence de fonctionnement, l'ALEJM souhaite rendre accessible à tous les loisirs éducatifs grâce à sa proximité géographique, à sa diversité d'implantation et à la pratique de tarifs basés sur le quotient familial.

L'ALEJM vise ainsi à contribuer :

- ✓ *à la socialisation des enfants et des jeunes dans un esprit de solidarité, de respect mutuel et d'ouverture aux autres et au monde ;*
- ✓ *à leur épanouissement et à la construction de leur identité*
- ✓ *à leur formation à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie*
- ✓ *à développer leur engagement citoyen en leur apprenant à être acteur dans leur environnement.*

Pour mener à bien cette mission, l'ALEJM choisit de privilégier des activités ludiques, d'initiation et de découverte, dans une grande variété de domaines, encadrées par une équipe de professionnels qualifiés.

En s'appuyant sur des partenariats institutionnels, mais également sur le tissu associatif local et les établissements scolaires du quartier, elle met en place plusieurs structures d'accueil ouvertes sur des temps variés et complémentaires, s'adressant à différents publics : enfants et jeunes prioritairement, mais aussi adultes dans une optique de tissage de lien intergénérationnel et de partage de culture.

Adopté à l'unanimité lors du CA de l'ALEJM le 06/03/07. »

2- Description

L'Association Loisirs Enfants Jean Macé et son Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE) ont été créés en 1983, à l'initiative des fédérations de parents d'élèves et du directeur de l'école d'alors. Le projet a été largement soutenu par les Francas, dès sa création. Au cours de ses 27 années d'existence, l'Association a développé un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), une ludothèque de quartier et un accueil périscolaire au collège Jean Pierre Vernant. Le CLAE et le CLSH sont situés au 3, chemin de Duroux (dans les mêmes locaux que l'école élémentaire Jean Macé), tandis que la ludothèque « Ludomonde » fonctionne dans l'enceinte de la salle municipale Achiary, au 42, rue Henriette Achiary.

L'école élémentaire Jean Macé compte 300 enfants âgés de 6 à 11 ans. Parmi eux, 90% fréquentent le CLAE (ou le CLSH) au cours de l'année.

Le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole fonctionne durant toute l'année scolaire de 7h30 à 8h20, de 11h30 à 13h20 et de 16h05 à 18h30. Les effectifs accueillis vont de 40 à 238 enfants, suivant les temps d'accueil. Le CLSH est, quant à lui, ouvert de septembre à la mi-août, de 7h30 à 18h30, durant chaque période de vacances ainsi que le mercredi. Il accueille un effectif allant de 25 à 100 enfants (moyenne annuelle : 60).

Pour mettre en œuvre son projet éducatif, l'ALEJM emploie 22 salariés diplômés, dont 5 à temps complet (les sigles des diplômes sont explicités page 5) :

- 1 directeur d'association et du CLAE/CLSH (BAFD, BEATEP et DESJEPS en cours)
- 1 directrice adjointe chargée du CLAE/CLSH (BAFD et BPJEPS)
- 1 directeur adjoint chargé du CLAE/CLSH (mini séjours) et de l'animation au collège Jean Pierre Vernant (BPJEPS « Loisirs tout publics »)
- 1 ludothécaire (BAFA, DUGAL)
- 1 animatrice ludothécaire (DUT Carrières sociales option animation)
- 1 responsable administrative et comptable (BTS comptabilité)
- 16 animateurs à temps partiels (14 BAFA, 2 non diplômés)

Des animateurs vacataires, de 3 à 6 par période, sont recrutés durant les vacances.

Les locaux dont nous disposons sont mis à notre disposition par la Mairie de Toulouse et partagés avec l'école. Il s'agit :

- d'un local administratif
- d'une salle de sports
- d'une ludothèque interne
- d'une salle polyvalente
- d'une bibliothèque
- d'une salle d'atelier
- d'une salle informatique
- d'une salle de sciences.

Nous disposons également de trois espaces extérieurs :

- la cour de l'école
- le mini golf
- le jardin.

L'école Jean Macé et son centre de loisirs sont implantés au Nord-est de Toulouse, au sein du quartier Moscou et à proximité des quartiers Côte Pavée, Terrasse, Château de l'Hers et Guilhemery. Le quartier Moscou, pour ce qui concerne les environs de l'école Jean Macé, est essentiellement composé d'habitations de type pavillonnaire ou résidentiel. Environ 60 % des parents exercent une profession répertoriée dans les Catégories Socio Professionnelles « Cadres et professions intellectuelles supérieures » ou « Professions intermédiaires ».

Après une forte croissance, la courbe démographique du secteur voisin du Val de Limayrac se stabilise. Les arrivées de ces dernières années ont apporté davantage de mixité sociale dans la population du quartier.

Les enfants accueillis sont évidemment souvent issus des proches environs de l'école. Cela est moins vrai pour les temps d'accueil du mercredi et des vacances, le CLSH regroupant alors 50 % d'enfants non scolarisés à l'école Jean Macé.

Bien qu'agréé jusqu'à 17 ans, le CLSH compte en grande majorité dans ses effectifs des enfants de 6 à 12 ans.

Les principales zones de loisirs (espaces verts et terrains de sports) sont situées dans le quartier du Château de l'Hers et au bois de Limayrac. La zone verte de La Plaine et la Cité de l'Espace sont également très proches.

Plusieurs partenaires contribuent à l'action de l'Association, enrichissent sa démarche et la soutiennent :

- Les familles
- Les enseignants de l'Ecole élémentaire Jean Macé
- La Mairie de Toulouse
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Garonne
- Le CLAE maternel Jean Macé
- Les Francas, auxquels l'ALEJM adhère depuis sa création
- Les fédérations de parents d'élèves (FCPE et PEJM)
- La DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale)
- Le Foyer socio éducatif du collège Jean Pierre Vernant.

Mini lexique des diplômes cités en page 4 :

- *BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur*
- *BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur*
- *BEATEP : Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire*
- *DESJEPS : Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport*
- *BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport*
- *STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives*
- *DUGAL : Diplôme universitaire de gestion et d'animation des ludothèques*
- *DUT : Diplôme universitaire de technologie*

II- Nos constats

1. Les travaux dans l'école

L'année scolaire 2011-2012 sera marquée par la présence d'importants travaux à l'école Jean Macé. Débutés en mai 2011, ces derniers devraient normalement s'achever en mars 2012 (des retards étant toujours possibles). Cela nous a d'ores et déjà conduits à délocaliser l'activité du Centre de loisirs sans hébergement, durant les vacances de printemps et d'été, à l'école Jean Chaubet, située à 1 km de l'école Jean Macé.

Pour la période du 5 juillet au 5 août, nous avons abaissé notre capacité d'accueil maximale de 100 à 84 enfants afin d'adapter les conditions de sécurité et de fonctionnement à un espace plus restreint. En effet, l'école Jean Chaubet accueille 180 élèves, tandis que 300 élèves sont scolarisés à l'école Jean Macé. Les espaces extérieurs sont donc moins importants, inévitablement.

Le bilan de ces deux délocalisations est positif, les enfants et les familles les ayant plutôt bien vécues. Cela a pu être mesuré grâce à des questionnaires à destination des familles et aux bilans réalisés avec les enfants. Toute l'équipe a fait preuve d'adaptation. A compter de la période de Toussaint, nous devrions être de retour dans nos locaux habituels pour toutes les périodes de vacances.

Les différentes phases de travaux auront également un impact sur le fonctionnement du CLAE. Une partie de la cour et des salles habituelles seront inaccessibles. Nous mettrons donc en place une organisation et des règles de sécurité adaptés à chaque phase. Concrètement, une ou deux salles d'activités seront à chaque fois inexploitable, ce qui ne constitue pas un obstacle incontournable. L'amputation d'un tiers des espaces extérieurs nous amènera à réduire la fréquence de certains jeux, à en adapter certains et à utiliser davantage le pré.

2. Le conseil des délégués et la question de la mixité

Des discussions sur la mixité ont eu lieu lors des 6 réunions des délégués de classe, menées durant la pause méridienne par le directeur du CLAE/CLSH, David Hernandez. Ces discussions ont été relayées auprès du directeur de l'école, M. Bernard Sicard, de l'équipe enseignante et, bien sûr, de l'équipe d'animation. Elles ont permis d'ébaucher, par le biais de la concertation, une « Charte de la mixité » qui comporte trois points :

- Les garçons et les filles sont différents mais ils ont les mêmes droits
- Les filles et les garçons peuvent pratiquer les mêmes jeux
- Dans les jeux collectifs, les équipes doivent être mixtes

Ces points seront repris dans le présent projet et constitueront la base de nos actions.

Par ailleurs, nous considérerons que la mixité ne s'obtient pas par le simple fait de « mélanger » les deux genres, on peut même voir dans cette approche superficielle le renforcement du rôle prédominant des garçons. Les représentations héritées, chez les filles comme chez les garçons, de la place des uns et des autres dans la société, pouvant amener la reproduction non consciente de certains schémas. Un exemple concret, tiré de notre expérience quotidienne pourrait être celui de l'utilisation quasi exclusive de la cour comme terrain de football par les garçons. Les filles qui souhaitent utiliser cet espace ou simplement

le traverser sont très souvent perçues comme des intruses. Peu d'entre elles oseront contester cette « propriété » masculine, tant il est inscrit dans nos représentations collectives que les garçons ont besoin de confronter leurs forces physiques ou leur adresse technique tandis que les filles sont plus aptes à la discussion (voire aux « cancans » diront certains) et sont d'un tempérament plus calmes, plus « délicat ». Conscients ou non de ces représentations, peu d'adultes contesteront la légitime occupation de ces espaces de la cour par les garçons. Insidieusement, cela aura pour effet d'instaurer une prédominance masculine, dans les faits comme dans les esprits, et une inégalité de droits dans l'occupation des espaces.

3. Les ateliers étude (CLAE)

Dans le cadre de notre partenariat avec la Ville de Toulouse, nous répondons à la demande de celle-ci concernant la mise en place des ateliers étude. L'école comptant depuis plusieurs années des enseignants volontaires et de nombreux enfants inscrits, cette mise en place s'effectue depuis le 12 septembre sans trop de problèmes d'organisation.

La volonté de ménager un temps de goûter-détente après la classe est pertinente, même si cela était déjà le cas à l'école Jean Macé. Nos regrets concernent la prise en charge administrative de ce temps, par l'équipe d'animation, laquelle étant mobilisée pour les appels, les transferts dans les classes, puis par le pointage horaire imposé par la CAF. Le temps laissé à l'animation est faible.

Par ailleurs, nous accueillons avec prudence la notion d'ateliers libres, pour l'étude, le rôle des animateurs n'étant pas celui des enseignants.

Nous serons attentifs à l'évaluation du dispositif et tenterons d'y participer.

4. Les conditions de repas au réfectoire : le bruit

Depuis plusieurs années, nous avons entrepris puis entretenu un travail de sensibilisation aux notions d'équilibre alimentaire. Des outils ont été mis en place (pyramides alimentaires, affiches) et l'équipe d'animation s'est totalement approprié ces notions pour les appliquer collectivement au quotidien. Nous souhaitons aujourd'hui prolonger cette voie en nous intéressant au bruit, dont les effets néfastes sur le comportement et la santé ne sont plus à démontrer. Le réfectoire n'est pas systématiquement bruyant mais le grand nombre d'enfants (une centaine) présents dans la salle conduit inévitablement, par moments, à des niveaux sonores élevés.

La perception du bruit induit une part suggestive. En fonction de notre tolérance, de notre humeur, de nos habitudes, nous ne réagissons pas toujours de façon collective pour ramener la salle à un niveau sonore raisonnable. C'est pourquoi nous entamerons une démarche permettant de sensibiliser les enfants aux nuisances sonores.

5. L' éco citoyenneté

L'éducation à l'environnement figure cette année encore parmi les objectifs annoncés du projet pédagogique car elle est inscrite dans nos pratiques depuis plusieurs années.

Concrètement, les activités de jardinage, le compostage, les activités manuelles à base d'objets recyclés, les sorties et les mini camps en pleine nature font toujours partie de notre programme d'activité.

Les activités « passerelle » en lien avec le CLAE maternel Jean Macé permettent de sensibiliser très tôt les enfants. Nous en mesurons les bénéfices lors des ateliers organisés ensuite avec les enfants de CP, notamment sur le temps scolaire.

6. Vers une fête solidaire de l'ALEJM

Nous avons participé au Téléthon de 2005 à 2010. L'élan de générosité dont font preuve les familles et l'implication des enfants à cette occasion illustrent parfaitement les valeurs portées par l'ALEJM (solidarité, ouverture aux autres, citoyenneté). Malgré cela, nous ressentons aujourd'hui un certain essoufflement dans l'organisation de cet événement, l'habitude pesant de plus en plus sur les meilleures volontés de l'équipe. Sa grande médiatisation et son ampleur n'enlèvent rien à la justesse de sa cause mais elles nous amènent à rechercher une action plus locale, à notre échelle. Nous souhaitons conserver l'enthousiasme décrit plus haut et en faire bénéficier une association de dimension plus modeste et plus proche de nous.

Au final, il s'agit toujours d'organiser un événement festif dans lequel les enfants auront la meilleure place. La date du 31 mars 2012 a été retenue pour la fête solidaire de l'ALEJM. L'événement aura lieu à la salle du Val de Limayrac.

7. Les mini camps et la ferme de Paillac

Nous avons pour la première fois organisé un mini camp à la ferme de Paillac au cours du mois de juillet 2011. A destination des 6-8 ans, il a permis aux plus jeunes de vivre une petite semaine au rythme de la ferme. Ce séjour fait écho à celui organisé pour les plus grands dans la vallée du Célé, durant les vacances de printemps. Les notions de respect et de connaissance de la nature, de découverte du patrimoine rural (au sens large) et d'agriculture raisonnée y prennent tout leur sens, en cohérence avec notre démarche éco citoyenne. Les bilans effectués avec l'équipe de la ferme, les enfants et leurs parents, nous permettent de reconduire ce séjour en 2012.

8. Le Conseil d'administration

Après l'assemblée générale du 16 juin 2011, il compte désormais 19 membres. Les opérations de sensibilisation à l'entrée de l'école, menées en grandes pompes avec les salariés et les élus, nous ont conduits au contact des familles, ajoutant ainsi une dimension conviviale à notre communication. On ne peut que se réjouir de ce dynamisme des instances et des salariés de l'association.

9. L'équipe de salariés

Le directeur adjoint du CLAE/CLSH, Kévin Miani, a pris une année de congé sabbatique. Il est donc remplacé par Mme Sophie Jonvaux, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'un an. Mme Jonvaux bénéficie d'une expérience de plus d'un an chez nous, dans la mesure où elle a été employée en tant qu'animatrice avant d'intégrer l'équipe des permanents en tant que stagiaire de la formation professionnelle. Elle a ainsi obtenu son BPJEPS option « Loisirs tout public » en juin 2011.

L'équipe du mercredi est inchangée, celle du CLAE enregistre 5 nouvelles arrivées (sur 16 postes) tandis que pour les vacances, nous avons recours à des animateurs recrutés dans le cadre de contrat d'engagement éducatif. L'équipe de direction (3 personnes) et une animatrice permanente sont présents sur tous les temps (CLAE/mercredis/vacances).

10. L'éducation aux médias

En matière d'éducation, les médias ont longtemps suscité et suscitent encore, une certaine méfiance. Les méfaits d'un temps prolongé passé devant la télévision, l'accoutumance aux jeux vidéo, la brutalité de certaines images, le pouvoir de manipulation de la publicité, sont autant de bonnes raisons qui peuvent nous amener à tenir les enfants à distance.

Pour l'écrasante majorité d'entre eux, les médias font pourtant partie de leur quotidien. On ne peut nier cette évidence. L'Education nationale elle-même, dans le rapport 2007-083 (août 2007), intitulé « L'éducation aux médias », fait un constat sans ambiguïté :

« ... il est urgent de faire des médias des objets de formation en tant que tels – ne serait-ce que pour protéger les enfants d'un déferlement incontrôlé d'informations et d'images – et le meilleur moyen pour le faire n'est sans doute pas d'en interdire l'accès aux jeunes ou de seulement le contrôler, mais de former le plus tôt possible les esprits à une utilisation éclairée et responsable de ces supports d'information et de communication. Les médias – est-il encore utile de le démontrer ? – ne sont pas porteurs en eux-mêmes de valeurs ; ils ne font sens qu'à travers les usages sociaux qu'on développe à partir d'eux, et qui déterminent et véhiculent ces valeurs. »

Les fédérations d'éducation populaire comme les Francas, ont enfourché ce cheval de bataille depuis plusieurs années. On comprend en effet aisément qu'aujourd'hui, pour exercer pleinement sa citoyenneté, il vaut mieux être capable de porter un regard critique aiguisé sur la profusion de messages, visuels, écrits, sonores ou multimédias qui nous entourent. Au regard des progrès techniques en matières d'appareils nomades (ordinateurs, tablettes, téléphones...) il y a peu de chances que ce qui est vrai aujourd'hui soit moins vrai demain. Aussi nous semble-t-il nécessaire d'inclure à notre démarche plusieurs actions relatives à l'éducation aux médias. Une partie leur est consacrée dans le projet.

III-Nos objectifs pédagogiques

1. Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants

Les travaux dans l'école nous amèneront à ajuster notre fonctionnement. Réalisés en deux phases, ils modifieront les sens de circulation et les accès, à l'école (donc au CLAE) ou au centre de loisirs. La communication constante avec le directeur de l'école et les services municipaux constitue la base de nos ajustements en matière de sécurité. Les informations recueillies et les modifications nécessaires seront ensuite relayées par le biais des réunions hebdomadaires avec l'équipe d'animation. Les familles seront informées par voie d'affiche et oralement des modifications. La présence des animateurs sera renforcée sur le circuit que suivront les enfants à la sortie de la cantine pour regagner la cour, ce dernier étant modifié.

En matière de recrutement, notre première attention se porte sur la qualification des animateurs qui sont recrutés pour le CLAE et le CLSH : 90% de l'équipe dispose au minimum du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). En matière d'encadrement, nous appliquons au minimum les taux légaux : 1 animateur pour 14 enfants en CLAE, 1 pour 12 en CLSH, 1 pour 8 lors des sorties à la piscine.

Nous demandons à l'équipe d'assurer des missions de surveillance des espaces, un planning précis étant mis en place pour cela durant le temps interclasse (CLAE). Ce temps d'accueil est en effet celui qui pose le plus de contraintes en matière de sécurité, au vu du nombre d'enfants présents. Dans tous les cas, chaque espace fréquenté par les enfants, même en petit nombre, doit être surveillé par un animateur. Des petits groupes peuvent être placés dans des situations de « semi autonomie », principalement durant les temps de vacances et le temps interclasse, au sein d'espaces rapidement accessibles. Un adulte est, dans ce cas-là, situé à proximité immédiate, proche de l'entrée. Cette notion de surveillance est un minimum, en matière de sécurité physique, qui ne suffit pas à qualifier un adulte encadrant d'animateur. Nous demandons à l'équipe de développer une attitude ouverte et disponible afin d'être à l'écoute des sollicitations des enfants et de leurs propositions. Notre rôle est de développer chez l'enfant une vision positive de la vie en collectivité : elle doit être perçue comme une source d'échange appréciée et recherchée, un terrain de découverte et d'expérimentation, un espace-temps au sein duquel le groupe est nourri par l'individu et inversement. Une attention particulière doit être développée en direction des nouveaux arrivants, en manque de repères, et à l'égard des enfants isolés. Les cas de conflits doivent être traités et suivis, même avec quelques distances dans le cas où leur gravité ne serait pas avérée. Il est parfois préférable de laisser un groupe d'enfants construire ses interrelations, au gré de quelques accrocs, d'éviter l'interventionnisme... mais cette posture éducative ne doit pas entraîner une atteinte à la sécurité affective et morale dont il est question ici. A tout moment, l'animateur doit remplir, au minimum, un rôle d'accompagnateur dans l'apprentissage de la vie en collectivité. Pour les cas les plus sérieux de conflits, le recours aux interventions de l'équipe de direction est obligatoire.

Les réunions d'équipe hebdomadaires, gages de notre cohérence collective, sont également un espace où les situations difficiles peuvent être traitées. Il est nécessaire de les partager. Savoir « passer le relais », dans les cas les plus difficiles, fait partie des compétences attendues de nos animateurs. Par ailleurs, la communication avec les familles et les enseignants doit permettre d'inscrire l'action du CLAE/CLSH dans le cadre d'une communauté éducative, la complémentarité devant être recherchée afin de considérer l'enfant dans sa globalité.

En terme d'aménagement, un point pharmacie est situé dans le bureau de l'association, un membre de l'équipe de direction étant toujours présent dans cet espace. Un lit de camp permet

aux enfants malades de s'allonger. Les animateurs peuvent être amenés à traiter des incidents relevant le plus souvent de la « bobologie ». Un cahier sert à consigner les soins. Il est important de traiter tous les cas, même les plus bénins, car c'est parfois un sentiment de sécurité affective qui va être recherché par l'enfant, dans le cas d'un petit choc sans contusion, par exemple. A cet égard, le bureau de l'association doit être identifié par les enfants comme un lieu d'accueil, d'écoute, ouvert durant tous les temps d'accueil, où l'on peut être rassuré et soigné. Les cas les plus sérieux, notamment les montées de fièvre et les chocs à la tête sont pris en charge par l'équipe de direction. Cette dernière est titulaire de la formation PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1), tout comme la moitié de l'équipe CLAE.

Durant les vacances, l'effectif pouvant atteindre 100 enfants, nous cloisonnons les sorties et notamment les sorties à la piscine, pour chaque groupe : petits (6-7 ans), grands (8-9 ans) et pré ados (10 ans et plus). Il convient de préciser qu'un animateur aura, durant chaque temps d'accueil CLSH, la mission d'accueillir les familles, pour les arrivées comme pour les départs, ceci afin de noter les présences des enfants mais aussi de permettre la construction d'une relation régulière entre le centre de loisirs et les responsables légaux.

Enfin, nous développerons avec le CLAE maternel Jean Macé « des passerelles », durant le temps interclasses, pour favoriser la prise de repères et l'intégration des enfants entrant au CP l'année suivante.

Complément: tableau synthétique concernant la sécurité physique, affective et morale durant les accueils CLAE.

| | |
|-------------------------------------|--|
| CLAE-Accueil du matin | Enregistrer l'arrivée des enfants et les orienter. Accueillir les familles. Débuter la journée dans le calme. Laisser le temps à chacun de s'éveiller. Entretenir la convivialité. Pas d'activité dirigée. Créer des conditions de confort propices à la sécurité affective. Activité physique d'intensité mesurée, de courte durée. Jusqu'à 7h50, l'accueil se fait uniquement en intérieur. Retour au calme avant d'aller en classe. |
| CLAE- Interclasse | La sécurité passe d'abord par la rigueur des appels nominatifs. Attention particulière aux CP et aux CE1, surtout durant le premier trimestre. Equilibre alimentaire et conditions de repas : veiller à une alimentation équilibrée et à la convivialité sans excès (bruit). Procéder à des retours aux calmes concertés, par table ou pour toute la salle quand c'est nécessaire. Pour les activités, éviter les conditions trop contraignantes : engagement sur une longue période, concentration ou dépense physique importante, mise en place et rangements trop longs, etc. Retour au calme obligatoires, surtout après les grands jeux. Eviter les circulations d'enfants dans les couloirs même pour les activités. |
| CLAE- Atelier-étude-Accueil du soir | Faire l'appel des ateliers étude à 16h15. Accueillir les familles. Vérifier et enregistrer le départ de chaque enfant. Privilégier les activités non dirigés : jeux spontanés dans la cour, petites activités manuelles, les jeux de société, la lecture plaisir à la BCD, etc. Les enfants qui le souhaitent peuvent faire les devoirs de façon autonome. |
| CLAE- Ateliers du soir | Appel nominatif et enregistrement des départs. Veiller aux bonnes conditions matérielles de l'activité. Favoriser une progression échelonnée sur le trimestre, en tenant compte du moments de l'intervention, c'est à dire la fin de la journée. Prendre le temps de la mise en place, au début, et le temps du bilan, à la fin. Faire des pauses si nécessaire. Favoriser la plaisir et la participation active des enfants pour évaluer et faire évoluer le projet. |

2. Promouvoir la mixité de genres

Au regard des constats exposés en introduction, nous définirons plusieurs axes de progression :

- Sensibiliser les enfants au partage des espaces extérieurs

Il s'agit de modifier les habitudes concernant l'occupation de la cour de l'école. La colonisation de cet espace par les garçons n'est pas une fatalité. Nous pouvons, tout d'abord, inciter les garçons à intégrer les filles dans leurs jeux habituels, cela a été l'objet du premier point de la charte. Cette intégration doit se faire dans le cadre d'équipes mixtes afin d'équilibrer les compétences physiques et techniques, de donner un intérêt à l'enjeu et bien entendu d'accepter l'autre.

- Accentuer la mixité dans les jeux sportifs

Pour faciliter ce processus, des tournois sportifs posant le principe d'équipes mixtes seront organisés. Les sports choisis devront varier afin de ne pas accentuer une prédominance physique ou technique, souvent présente dans certains sports massivement pratiqués par les garçons (le football, le rugby...il y a évidemment des exceptions mais elles ne sont pas légion !)

- Réorganiser la ludothèque du CLAE/CLSH

La ludothèque, dans un autre domaine, est un également un espace où s'expriment les représentations filles-garçons. Les espaces de jeux symboliques, inévitablement, laissent libre cours à l'appropriation du rôle social de chacun, tel qu'il est véhiculé dans les représentations transmises par la famille, les médias, etc. Schématiquement, on identifiera sans peine la dînette et les poupées pour les filles, les voitures et les jeux de construction pour les garçons. Ces schémas ne sont pourtant pas aussi figés qu'on pourrait le penser. En effet, filles ou garçons peuvent ponctuellement passer d'un espace à l'autre ou organiser des jeux, des saynètes, en commun. Le réaménagement de la ludothèque permettra de favoriser les passerelles entre les deux espaces que nous nous attacherons à décloisonner.

Concernant les jeux de règles, le renouvellement d'une partie du fond de jeu devra associer filles et garçons dans le choix des nouveaux achats. Les jeux de la ludothèque Ludomonde pour les tests.

- Dégager les représentations présentes dans les médias (voir : développer l'éducation aux médias)

- Lier droits de l'enfant, droits de l'Homme et mixité

Nous organisons chaque année des animations autour de la journée mondiale des droits de l'enfant, le 20 novembre. La notion d'égalité de droits entre filles et garçons doit également être traitée à ce moment-là. Il sera notamment utile de préciser le sens du terme « Homme », utilisé dans la déclaration des droits de l'Homme, tout en réaffirmant son article premier : « Les Hommes (donc les femmes) naissent libres et égaux en droits ». Le parallèle avec notre charte de la mixité est évident : « Les filles et les garçons sont différents mais ils ont les mêmes droits ».

- Promouvoir et développer la charte pour la mixité

Dans un premier temps, cette charte devra être communiquée par le biais de l’affichage. La question du partage des espaces extérieurs sera soulevée soit par le biais des réunions des délégués, soit par le biais de réunions avec les enfants, sur le temps périscolaire, le mercredi ou durant les vacances. Elle pourra ainsi être complétée.

Au delà de ces axes de travail, le simple fait de compter des animateurs et des animatrices dans l’équipe nous semble propice à une évolution des représentations. En effet, « s’occuper des enfants », en dehors de l’enseignement, a longtemps été assimilé à un rôle exclusivement féminin... A chacun de s’appuyer sur son expérience pour promouvoir la mixité au quotidien.

3. Développer l’éducation aux médias

La semaine des médias et de la presse à l’école, du 19 au 24 mars 2012, aura pour thème « Des images pour informer ». Nous nous associerons à cet événement, en partenariat avec les enseignants de l’école qui le souhaitent.

Convaincus que c’est par la pratique ludique qu’il est le plus pertinent d’approcher l’éducation aux médias, surtout dans le cadre des loisirs, nous initierons plusieurs actions permettant aux enfants de « faire » :

- Un atelier journal sera développé sur les temps CLAE, durant la pause méridienne.
- Nous renouvellerons notre participation à l’action « Le pied à l’encrier junior », en partenariat avec le CLAP Midi Pyrénées (Centre de ressources et de liaison pour les associations et les porteurs de projets en Midi Pyrénées). Les enfants seront invités à produire des petits textes puis à les présenter.
- Des concours d’affiche seront lancés autour de la campagne JPA (Jeunesse au plein air) et des droits de l’enfant (en partenariat avec les Francas)

Nous avons pour habitude de proposer plusieurs fois dans l’année des séances de cinéma, à l’extérieur du centre de loisirs. Nous organiserons cette année des séances internes, le mercredi ou durant les vacances, afin de pouvoir discuter et débattre sur les images que nous recevons en tant que spectateur.

Le partenariat avec le Musée des Abattoirs sera reconduit le mercredi afin de développer chez les enfants une première approche en matière d’art contemporain. Approche qui est accompagnée d’une initiation à certaines techniques, grâce aux ateliers. Ces techniques pourront être réinvesties lors de la réalisation d’affiches, par exemple.

De plus, les enfants seront associés à la création d’une exposition trimestrielle destinée aux familles. Les photos, dessins ou créations seront présentées dans l’enceinte de la structure mais aussi sur le site Internet de l’association. Les plus grands participeront à la création d’une page Internet sur le site www.alejm.org.

Tout au long de l’année, nous essaierons de mettre en avant les représentations, liées au rôle de l’homme et à celui de la femme, véhiculées dans les différents médias : les films projetés dans l’enceinte du centre de loisirs seront l’occasion de lancer des débats. Par la suite, les créations des enfants pourront également être projetées de la même façon et discutées.

4. Favoriser une alimentation équilibrée et améliorer les conditions de repas

Notre démarche liée à l'alimentation comporte plusieurs axes, de façon permanente :

- Développer la connaissance des groupes alimentaires par le biais d'affichage (pyramides alimentaires, codes couleurs, etc.) et de jeux
- Organiser un temps fort durant la semaine du goût (du 17 au 21 octobre)
- Accompagner les enfants durant le repas : veiller à la quantité et à la qualité des aliments consommés avant de sortir du réfectoire
- Accorder une attention particulière aux enfants qui ont des difficultés à manger à la cantine (le cas échéant, contacter les familles)
- Gérer les PAI (Projets d'accueils individualisés) en partenariat avec le directeur de l'école et le personnel municipal
- Permettre et favoriser la convivialité durant le temps de repas.

Cette année, nous incluons un paramètre supplémentaire prenant en compte l'environnement sonore durant les temps CLAE (la démarche pourra être étendue aux autres temps CLSH si nécessaire). A certains moments, le niveau sonore s'accroît, ce qui demande une intervention de régulation de l'équipe. Pour autant, on constate qu'au sein de l'équipe, le seuil à partir duquel il faut déclencher cette intervention varie.

Nous nous attacherons donc :

- A mesurer régulièrement le niveau de décibels à l'aide d'un sonomètre. Un tableau sera affiché et tous les membres de l'équipe seront amenés à effectuer les relevés à heures fixes, sur une période minimale d'un mois de fonctionnement CLAE. Les enfants seront associés à ces mesures.
- A identifier les causes de l'accroissement du niveau sonore et les moments critiques durant lesquels notre vigilance doit être renforcée
- A construire en équipe une échelle du bruit, laquelle sera reproduite de manière simplifiée avec les enfants et pour les enfants
- A sensibiliser les enfants aux conséquences du bruit durant le repas : il est une source de stress et d'irritabilité et peut entraîner des troubles digestifs.

Des mesures seront reconduites tout au long de l'année afin de mesurer l'efficacité de notre démarche. De plus, l'avis des enfants sera recueillis.

5. Créer des conditions d'accueil et des animations spécifiques aux périodes de vacances

Le centre de loisirs organisé durant les périodes de vacances scolaires présente plusieurs spécificités, par rapport au mercredi :

- 50% d'enfants accueillis sont extérieurs à l'école Jean Macé
- le nombre d'enfants est relativement important (proche de cent durant l'été)
- des animateurs vacataires sont recrutés dans le cadre de CEE (Contrats d'engagement éducatifs)
- un thème est choisi avec les enfants pour chaque période, lors des vacances précédentes, en plus du projet pédagogique annuel
- les enfants sont accueillis durant les vacances dans des locaux à vocation scolaire.

Il nous semble important de nous attarder sur chacune de ces caractéristiques :

• L'accueil d'enfants extérieurs à l'école Jean Macé

Ces enfants identifient davantage les locaux comme étant ceux du centre de loisirs. Ils vivent donc moins leur venue comme un retour dans l'école. La notion de vacances étant plus évidente, cela génère un sentiment positif qui peut rejaillir sur tout le groupe, même si les enfants de l'école font clairement la distinction entre école et centre de loisirs.

On retiendra cependant la nécessité d'explicitier clairement les règles de fonctionnement et de circulation dans l'enceinte pour les enfants extérieurs à l'école, à fortiori lorsque l'école est en travaux, comme c'est le cas cette année. En ce sens, la première matinée d'ouverture du centre de loisirs doit être consacrée à ces règles. Elles ne sont pas négociables lorsqu'il s'agit de sécurité mais nous demandons à l'équipe de faire preuve d'ouverture d'esprit pour faire naître des processus de concertation quand cela est possible.

Globalement, la première journée doit également mettre l'accent sur les échanges dans le groupe. Les jeux de connaissances, les grands jeux seront mis en avant.

Tout au long des vacances, l'accueil de nouveaux enfants, surtout lorsqu'ils sont extérieurs à l'école, doit faire l'objet d'une attention particulière. L'accueil des familles, tout d'abord, permet de rassurer parents et enfants. Ensuite, nous devons veiller à l'intégration de l'enfant dans le groupe, en vérifiant, par exemple, qu'il n'est pas isolé durant les temps non dirigés (accueil du matin, pause méridienne et accueil du soir). Le dialogue avec la famille est évidemment essentiel.

• Le nombre d'enfants important

Les enfants sont répartis en trois groupes : petits (6-7 ans), grands (8-9 ans) et pré ados (à partir de 10 ans). On notera que ce dernier groupe s'est lui-même baptisé ainsi (on pourrait dire auto proclamé ainsi). Cet élément est révélateur de la recherche d'autonomie et de la volonté de différenciation propres à cette tranche d'âge. Elle va rarement au delà de 12 ans dans notre centre de loisirs. Pour la gestion du groupe, un équilibre est à rechercher entre les enfants scolarisés au collège et les CM2 de l'école élémentaire, les collégiens étant évidemment davantage autonomes. Cette recherche d'autonomie est un élément qui facilite la concertation et les projets collectifs. C'est pourquoi le programme de la semaine est établi avec le groupe le lundi. Pour les CM2, ce brassage est sans doute une petite acclimatation à l'ambiance du collège mais elle doit se réaliser progressivement. Ainsi, les enfants âgés de 10 ans ont la possibilité de ne pas intégrer le groupe « pré-ados » s'ils ne le souhaitent pas (ils demeurent alors au sein du groupe de grands).

La gestion cloisonnée des groupes sur les temps d'appels et de regroupement permet d'être plus à l'écoute de chaque enfant mais n'exclut pas l'organisation d'activités

« décroissonnées ». Au contraire, ce brassage des tranches d'âges amène une réelle émulation nécessaire à la notion de « groupe centre de loisirs » .

En matière d'encadrement, nous recrutons une équipe suffisamment importante pour nous situer au-delà du minimum réglementaire (un animateur pour 12 enfants).

L'équipe est informée précisément des règles de sécurité et de fonctionnement en amont du séjour dans le cadre d'une réunion de préparation (deux pour l'été).

Un animateur est systématiquement présent au « point signature » des familles afin d'identifier les personnes qui viennent chercher les enfants mais également pour faire vivre la qualité d'accueil que nous visons. En la matière, sens de l'écoute et disponibilité constituent un minimum requis (comme pour tous les temps CLAE-CLSH).

- L'embauche d'animateurs vacataires

Nous recrutons régulièrement des animateurs occasionnels, titulaires du BAFA. Le temps de préparation, avant les vacances, est fondamental pour ces salariés. L'équipe est souvent renouvelée, autour d'une ossature très stable composée du directeur, des deux directrices adjointes et d'une animatrice permanente. La réunion préparatoire doit permettre :

- de créer une première relation dans un cadre de travail sérieux et convivial
- de visiter les locaux
- d'insister sur les règles de sécurité et de fonctionnement
- de présenter le projet éducatif et ses valeurs
- d'exposer le projet pédagogique annuel
- de construire un projet pédagogique propre à la période, au regard du projet pédagogique annuel et du thème choisi avec les enfants
- de préparer les sorties et les activités

Ce temps de préparation est rémunéré.

- Les thèmes choisis avec les enfants

Depuis plusieurs années, nous organisons des conseils d'enfants en fin de semaine pour recueillir le sentiment des enfants sur leurs vacances et choisir une thématique pour les prochaines. Le bilan est formalisé par une réunion où chacun est invité à prendre la parole. Le choix du thème se fait par le biais du vote, chacun étant amené à s'exprimer au préalable sur le thème qu'il propose. Notre travail de préparation pédagogique consiste à construire un projet spécifique à la période en adaptant ce thème au projet pédagogique annuel, lequel est constitué d'objectifs plus généraux. A titre d'exemple, au regard du présent projet, le thème des Indiens retenus pour les vacances de la Toussaint nous amènera à considérer la place de la femme dans la hiérarchie sociale des sociétés indiennes, aux représentations véhiculées par le cinéma sur les Indiens, représentations qui ont considérablement évolués au fil du siècle dernier.

Les bilans du séjour précédent sont également un élément clé de ce travail de préparation.

- Les locaux scolaires

Nous occupons en priorité les salles déjà utilisées durant les temps CLAE. Les décorations ou les aménagements particuliers doivent être recherchés avec, évidemment, la contrainte de remettre en l'état à la fin des vacances. L'accès aux couloirs des salles de classes (et aux salles de classe elle mêmes) est proscrit.

A la cantine, contrairement aux périodes scolaires lors desquelles les repas sont servis au plateau, le service est organisé de manière traditionnelle afin de mettre l'accent sur la convivialité. Cet aménagement se fait en accord avec le personnel municipal.

L'espace vert qui jouxte la cour de l'école, dans lequel se situe le jardin/potager, est un lieu à privilégier. Il peut être utilisé pour les jeux et donner lieu, lui aussi, à des aménagements.

Pour nos « pré-ados », un petit local est mis à disposition afin qu'ils développent leur autonomie, sous la surveillance bienveillante d'un adulte toujours situé à proximité.

6. Entretenir une conscience éco citoyenne

Notre priorité sera cette année de pérenniser les actions en place et de les faire évoluer au fil des constats effectués avec les enfants, les enseignants et l'équipe du CLAE maternel Jean Macé.

Nos actions :

- Promouvoir les gestes éco citoyens (éteindre la lumière, fermer les robinets, éviter de gaspiller de l'eau, fermer les portes, utiliser une feuille de papier à la fois, écrire son nom pour ne pas la perdre, etc.). Simples à énoncer, ces gestes sont parfois difficiles à appliquer au quotidien, pour les enfants comme pour les adultes.

- Mettre en place des systèmes de récupération et les valoriser:

-des déchets : collecte de bouchons, activités de création à base de récupération, compostage des déchets organiques récupérés à la cantine

-de l'eau : grâce au récupérateur d'eau et en utilisant en fin de service le contenu des carafes d'eau pour arroser les plantes ou remplir l'aquarium

-du papier : des feuilles déjà imprimées sont récupérées pour dessiner.

Ces actions doivent être mise en avant auprès des enfants et des familles par le biais d'affiches, de dessins et du site Internet.

- Développer la pratique d'un jardinage écologique

Le jardin du centre de loisirs est un terrain d'expérimentation qui permet la mise en pratique de principes éco citoyens en alliant connaissance et respect de l'environnement. La diversité des plantations et l'observation des insectes sont une ouverture vers la notion de biodiversité. Le jardin est mis à profit sur plusieurs temps : scolaires avec deux classes de l'école, périscolaires (interclasse et ateliers du soir) et extrascolaires (mercredis et vacances). La station météo installée en 2010-2011 est un complément nécessaire pour mesurer et comprendre l'influence du climat et le cycle des saisons. Au delà des temps d'activités dirigées le jardin est un espace de jeu libre et d'observation spontanée.

- Organiser des mini séjours en pleine nature :

Voir la partie suivante consacrée aux mini séjours organisés durant les vacances scolaires.

7. Développer le projet pédagogique dans le cadre de mini séjours

Les mini séjours (ou mini camps) de 5 jours (4 nuits) sont une extension du projet pédagogique annuel. Ils ont pour but de le faire vivre « extra muros ». Le cadre naturel est recherché, les enfants que nous accueillons étant essentiellement issus d'un milieu urbain.

4 mini séjours seront organisés cette année :

| Destination | Thématique | Période | Effectif | Age | Encadrement |
|-----------------------------|--------------------|---------|----------|-----------|-------------|
| Luchon (31) | Raquettes-ski | Février | 21 | 9-12 ans | 3 |
| Vallée du Célé (46) | Nature-ruralité | Avril | 16 | 7-10 ans | 3 |
| Luchon (31) | Escalade-canyoning | Juillet | 20 | 10-13 ans | 4 |
| Lavelanet de Comminges (31) | Ferme pédagogique | Juillet | 18 | 6-8 ans | 2 |

Ces mini séjours entrent dans le cadre du projet annuel. Toutefois, ils précisent ou développent certains objectifs. On pourra donc dégager des objectifs spécifiques communs aux 4 mini camps :

A- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants en :

- instaurant un dialogue avec les familles avant le séjour
- appliquant les réglementations spécifiques à chaque activité
- faisant appel à des professionnels diplômés pour chaque activité
- étant à l'écoute de chaque enfant et des bilans collectifs
- instaurant un taux d'encadrement supérieur ou égal au minimum réglementaire
- adaptant les activités à la tranche d'âge
- respectant le rythme de vie des enfants
- déclarant le séjour à la gendarmerie la plus proche de la destination
- veillant aux traitements médicaux et aux régimes alimentaires particuliers

B- Développer la notion de vie en collectivité en :

- instaurant des règles de vie
- répartissant les tâches de la vie quotidienne
- vivant un projet de groupe qui tient compte de chaque individu

C- Sensibiliser aux notions d'hygiène en :

- instaurant des temps de toilettes formalisés
- veillant à l'équilibre alimentaire des menus

D- Favoriser la découverte de l'environnement en :

- explorant la nature en individu responsable (éco citoyen)
- s'intéressant au patrimoine culturel de la destination (patrimoine rural, traditions et gastronomie locales)

Pour chaque mini camp, un projet sera développé et exposé aux familles, par le biais d'une réunion d'information et d'un document écrit. Il reprendra les objectifs cités ici. Ces derniers seront complétés par une présentation:

- du lieu de destination, de l'hébergement, de l'équipe d'encadrement et des éventuels intervenants spécialisés
- des activités pratiquées
- de l'organisation de la vie de groupe
- du planning des 5 jours
- du mode de communication avec les enfants durant le mini séjour.

Nos projets sont évalués de la manière suivante :

Par chaque animateur lors des bilans de fin de séance

En équipe lors des réunions collectives

En fin d'année lors des réunions d'évaluation du projet pédagogique.

IV- Annexes

Les deux fiches présentées ici, à destination de l'équipe d'animation (et de toute personne que le sujet intéresse), ont pour but de faciliter le travail de préparation et d'évaluation des projets d'activités.

Notions de projet et d'objectifs

Le projet permet de projeter l'action dans l'avenir, de viser une situation idéale :



L'action est traduite en objectifs eux-mêmes formulés avec des verbes...d'action (ça ne s'invente pas)

Exemple : « l'autonomie » n'est pas un objectif. « Développer l'autonomie » en est un.

L'objectif doit permettre de répondre à la question : quelles conséquences éducatives sont recherchées ?

Il faut essayer de distinguer les objectifs généraux des actions.

Exemple :

- Développer l'autonomie (objectif général)
- Demander aux enfants de participer à la mise en place et au rangement de l'activité (action).

Le projet d'activité trouve sa place dans le projet général de l'œuvre organisatrice qui est le projet éducatif.

Exemple de déclinaison de projet et d'objectifs :

- Objectif tiré du projet éducatif de l'ALEJM : « contribuer à la socialisation des enfants et des jeunes dans un esprit de solidarité, de respect mutuel et d'ouverture aux autres et au monde ».
- Objectif tiré du projet pédagogique 2011-2012 : « promouvoir la mixité »
- Objectif tiré du projet d'activité : « organiser un tournoi sportif avec des équipes mixtes »
- Objectif d'un possible projet d'enfant : « que les garçons aient le droit de jouer à la dînette avec les filles »

Fiche d'activité

- Nom de l'animateur
- Nom de l'activité
- Constats et lien avec le projet pédagogique annuel
- Type d'activité (activité d'expression, jeu extérieur, loisirs créatifs, arts plastiques...)
- Public concerné : tranche(s) d'âge
- Effectif : minimum et maximum
- Jours et horaires des séances
- Matériel nécessaire
- Partenaires éventuels :
- Objectifs de l'activité:

Essayer de clarifier vos objectifs car cela permet de mieux définir les actions et facilite donc l'évaluation.

Les objectifs sont formulés avec des verbes d'action : développer, sensibiliser, permettre de, initier à, etc.

- Déroulement de l'activité :

On va y trouver les actions qui traduisent les objectifs en actes :

l'introduction de la séance, les consignes, l'organisation du groupe, le rôle de l'animateur, le temps de bilan avec les enfants, la mise en place et le rangement du matériel....

- L'évaluation

A partir des objectifs, désigner des indicateurs. Ils peuvent être qualitatifs ou quantitatifs.

Exemple sous forme de tableau :

| Objectifs | Actions | Critères d'évaluation |
|--|---|---|
| Organiser un tournoi sportif avec des équipes mixtes | Informers les enfants | La circulation de l'information |
| | Composer des équipes mixtes | La participation des garçons et des filles |
| | Faire arbitrer les rencontres par les filles et par les garçons | Acceptation des décisions des arbitres féminins Acceptation des décisions des arbitres masculins |